

COMITE SYNDICAL DU 12 JANVIER 2018 COMPTE RENDU

Etaient présents : LE BARON René, JODOCIUS Xavier, TUPIN Hugues, MARTIN Gérard

Etaient excusés : Jacques FRANÇOIS, GUERNALEC Michel, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

Secrétaire de séance : LE BARON René est désigné comme secrétaire de séance.

Xavier JODOCIUS rappelle que lors du Comité Syndical du 20 décembre 2017, nous avons omis de prendre une délibération pour autoriser le Président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.

En l'absence de quorum le Comité Syndical n'a pas pu délibérer le 2 janvier 2018.

Pour ce nouveau Comité Syndical convoqué le 3 janvier 2018 dont l'ordre du jour est resté inchangé, le quorum n'est pas exigé pour délibérer.

En conséquence, il propose d'autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des dépenses inscrites aux budgets 2017 avant le vote des budgets 2018, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du CG CT.

1.1. Budget incinération

<i>Investissement-Dépenses</i>		BP + DM 2017	Autorisation d'engagement avant le vote du B.P. 2018
20	Immobilisations incorporelles	46 600€	11 650 €
21	Immobilisations corporelles	475 762 €	118 940 €
23	Immobilisations en cours	25 000 €	6 250 €

1.2. Budget déchèteries

<i>Investissement-Dépenses</i>		BP + DM 2017	Autorisation d'engagement avant le vote du B.P. 2018
20	Immobilisations incorporelles	110 000 €	27 500 €
21	Immobilisations corporelles	88 858 €	22 214 €
23	Immobilisations en cours	709 069 €	177 267 €

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent à l'unanimité cette proposition.

Le Secrétaire de séance,

René LE BARON